REPUBLIQUE DE GUINEE

MINISTERE DE LA SANTE

SERVICE DE MODERNISATION DES SYSTEMES D'INFORMATION

Rapport synthèse de la Maintenance spéciale des Ordinateurs du Cabinet du MSHP, de la DRHS, de l'IPPS, de la DNEHPP et ceux du BSD et SMSI ajoutés à la base GLPI lors de l'activité d'inventaire de Février Mars 2022

Conakry, le 31 Juillet 2022

Introduction

La capacité de production des cadres au sein du département dépend en partie de leur compétence et de la qualité des outils informatiques mis à disposition.

Dans le but d'accroitre ce résultat, le Service de Modernisation des Systèmes d'Information s'est fixé pour objectif la mise en place d'un système de maintenance efficace au Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique pour une gestion rapide et efficace des dysfonctionnements pouvant advenir pendant l'utilisation de ses outils ou éviter leur apparition.

Pour rendre efficace cette gestion, le SMSI a commencé depuis 2021 l'inventaire des ordinateurs et imprimantes et leur gestion dans une plateforme GLPI (gestion libre de parc informatique).

Après l'étape des ordinateurs et imprimantes du BSD et du SMSI en Phase 1, au titre de la Phase 2, les ordinateurs et imprimantes du Cabinet du MSHP, de la DRHS, de l'IPPS, de la DNEHPP de la mise à jour du parc SMSI et du BSD ont été assujetis à une maintenance curative pour une eradication d'eventuel dysfonctionnement.

Objectifs de la phase 2 de l'activité de maintenance

• OBJECTIF GENERAL

Assurer la maintenance corrective des ordinateurs du Cabinet du MSHP, de la DRHS, de l'IPPS, de la DNEHPP et ceux du BSD et SMSI ajoutés à la base GLPI lors de l'activité d'inventaire de Février Mars 2022.

• OBJECTIFS SPECIFIQUES

- ✓ Soumettre la condition de maintenance pour signature ;
- ✓ Renseigner progressivement la fiche d'intervention en suivant les indications ;
- ✓ Créer un point de restauration ;
- ✓ Sauvegarder l'ordinateur sur un disque externe assigné à l'ordinateur avant toutes actions ;
- ✓ Sauvegarder les pilotes sur le même disque dur ;
- ✓ Nettoyer l'ordinateur et installer l'antivirus ;
- ✓ Protéger le bios pour eviter toutes reinstallation du système d'exploitation par une tierce entité autre que le SMSI ;
- ✓ Référer les ordinateurs qui ont des problèmes de licence windows dotés par la GIZ à la GIZ.

Méthodologie

L'approche méthodologique consistait à déployer simultanément quatre (04) équipes de deux (2) personnes pour couvrir tous les Bureaux du Cabinet du MSHP, de la DRHS, de l'IPPS, de la DNEHPP, du BSD et du SMSI, pour corriger les disfonctionnements des ordinateurs inventoriés dans la plateforme GLPI du SMSI

• PARTICIPANTS

Les participants sont les Informaticiens issus du Service de Modernisation des Systèmes d'Information, de la Division des Ressources Humaines en Santé, et de l'Institut de Perfectionnement des Personnels de la Santé.

- Déroulement de l'activité de maintenance : du 25 Avril au 30 Juillet 2022 avec une interruption d'un mois pour faute de rupture de licence antivirus Norton dans le stock du SMSI ;
- Les éléments du rapport : les parcs informatiques du CAB, de la DRHS, de l'IPPS, de la DNEHPP et ceux du BSD et du SMSI

Cette activité a été coordonnée par l'Assistant Système et Infrastructure Réseau du Service de Modernisation des Systèmes d'Information (SMSI) avec l'appui technique du Conseiller Gestion des connaissances de la GIZ auprès du SMSI.

Resultats

Structures concernées

Abréviations	Significations
CAB M	Cabinet du Ministre
BSD	Bureau de Stratégie et de Développement
DNEPP	Direction Nationale des Etablissements Publiques et Privés
DRS	Division des Ressources Humaines
IPPS	Institut de Perfectionnement des Personnels en Santé
SMSI	Service de Modernisation des Systèmes d'Information

STATISTIQUES DE L'ACTIVITE :

N°	Equipes	Structures	Nombre d'ordinateur en charge	Nombre d'ordinateur maintenu	Nombre de licence antivirus utilisé	Nombre de licence Windows utilisé	Nombre de sauvegarde système et fichiers	Nombre d'installation du logiciel ANYDESK	Nombre de nettoyage effectuer sur les machines
1	P2_E1	IPPS	21	21	21	1	21	21	21
2	P2_E2	IPPS, DNEHPP	22	18	16	18	18	18	18
3	P2_E3	DRHS, Cab, DNEHPP	22	11	11	6	11	11	11
4	P2_E4	BSD, SMSI, Cab, DNEHPP	22	13	6	5	13	13	13
5	**Total**		**87**	**63**	**54**	**30**	**63**	**63**	**63**

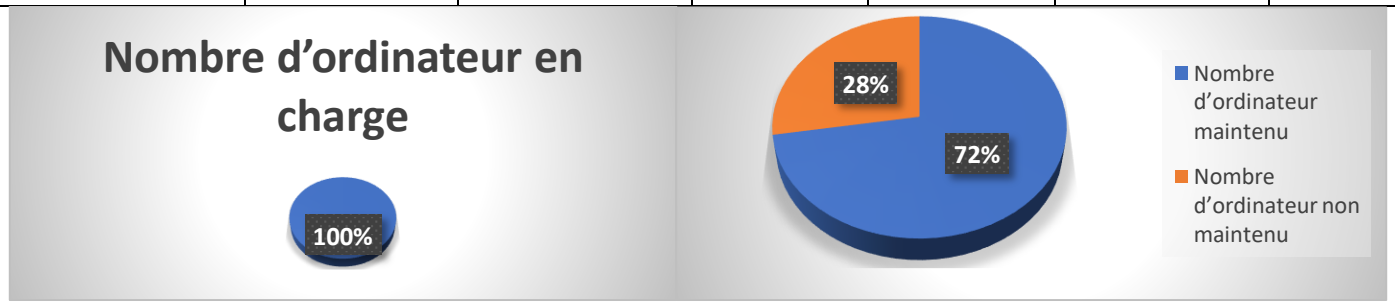

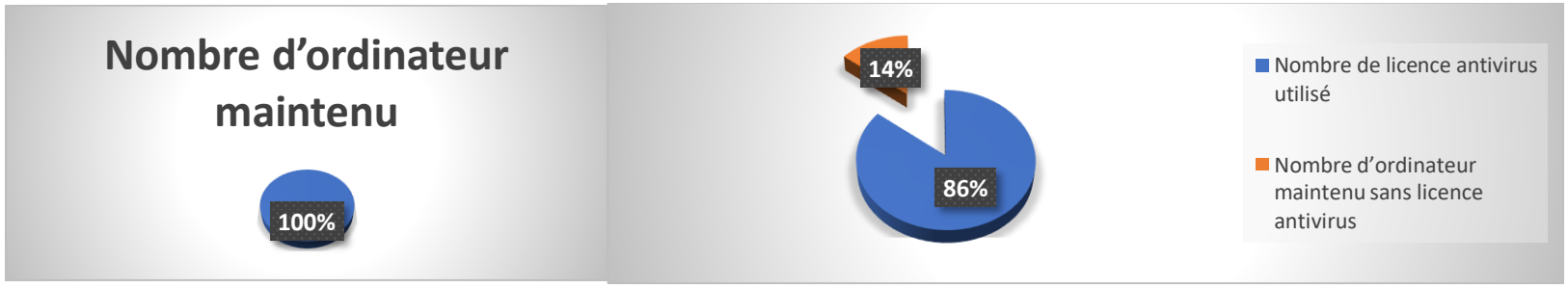

Nombre d'ordinateur maintenu

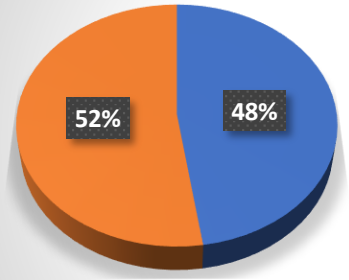

- Nombre de licence Windows utilisé
- Nombre d'ordinateurs maintenu sans licence antivirus

Ordinateur maintenu

Nombre de sauvegarde système et fichiers

Nombre de nettoyage effectué

Nombre d'installation du logiciel ANYDESK

Observations et difficultés rencontrées

• DYSFONCTIONNEMENTS RELEVES

Organisation de la gestion des ordinateurs et de la maintenance

- Absence de plans de maintenance dans les structures
- Ordinateurs livrés et non installés
- Ordinateurs non adaptés aux besoins
- Absence de licence office sur les ordinateurs livrés

Ressource humaine de maintenance

- Insuffisance de techniciens spécialisé à la maintenance matériels des ordinateurs et des imprimantes ;
- Personnel peu expérimenté à l'utilisation des ordinateurs et des imprimantes.

Financement des actions de maintenance

- Non accès à la ligne du BND allouée à la maintenance des équipements informatiques ;
- Faible prise en compte des actions de maintenance dans les PAO.

• DIFFICULTES RENCONTREES

- Absence de certains cadres au sein du MSHP ;
- Insuffisance de coopération des cadres (utilisateurs);
- Absence de plan d'amortissement des outils informatiques.
- Manques de solutions curatives pour certaines machines non fonctionnelles ;
- L'indisponibilité de certains ordinateurs ainsi que leurs utilisateurs ;
- L'indisponibilité des licences à un moment donné.

Défis et perspectives

• DEFIS

- Elaboration d'une charte d'utilisateur pour le MSHP
- Institution d'un plan de maintenance informatique au MSHP
- Intégration de l'amortissement des outils informatique dans les budgets pour faciliter leur renouvellement ;
- Renforcement des capacités des ressources humaines ;
- Faire des plaidoyers en faveur du BND pour la maintenance informatique.

• PERSPECTIVES

- Intégration des autres structures du MSHP dans la base GLPI du SMSI ;
- Renforcement de capacité des techniciens du MSHP en maintenance matérielle des ordinateurs et imprimantes ;
- Intégration des actions de maintenance dans les PAO ;
- Assurer le suivi de la base GLPI du SMSI.